

# Vie chère : les milliards payés par les consommateurs

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1707

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009188>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les milliards payés par les consommateurs

**Si la Suisse pratiquait les prix européens, les consommateurs économiseraient douze milliards de francs. Berne analyse les causes de la vie chère. Et donne des pistes pour la combattre.**

La Suisse est un îlot de vie chère au centre de l'Europe. L'écart des prix avec nos voisins a diminué quelque peu en dix ans. Mais il reste très important: douze milliards par année pour l'ensemble des consommateurs. Le seco (Secrétariat d'Etat à l'économie) multiplie les publications pour sensibiliser l'opinion et les décideurs politiques à cette caractéristique helvétique. Selon la dernière livraison de *La Vie économique*, pratiquement tous les groupes de produits sont chez nous plus chers.

Voici quelques exemples de différences enregistrées en 2004 entre l'Europe des quinze et la Suisse:

Viande	+ 49,2%
Produits laitiers	+ 17%
Autres aliments	+ 24%
Logement, électricité, etc.	+ 38,1%
Santé	+ 26%
Vêtements, chaussures	+ 10,3%
Machines et appareils	0 %
Voitures	- 8 %

Après le bilan chiffré, le seco recherche les responsabilités et notamment celle de l'Etat. Les collectivités publiques ont une influence déterminante dans tous les secteurs où elles dictent simplement les prix. C'est le cas notamment pour ceux des médicaments remboursés par les assurances, pour les tarifs de la poste, des CFE, l'électricité ou la redevance radio-TV.

La fiscalité n'est pas responsable de la vie chère. Bien au contraire. La TVA suisse plombe les prix de 7,6% contre 19% en moyenne en Europe. Les droits

de douane renchérissent les produits importés. Ils sont cependant trop faibles pour exercer une influence sur toute la gamme des produits industriels. Ils sont en revanche massifs pour les produits agricoles et se répercutent sur le prix des denrées alimentaires. Rappelons toutefois (Voir DP n° 1702) que les généreuses marges des importateurs et des distributeurs suisses exercent une influence plus importante encore sur le prix à la consommation des produits agricoles.

L'écart de prix avec le reste de l'Europe provient également de la différence des réglementations. Les exigences d'étiquetage ne sont pas les mêmes. Les normes de sécurité pour nombre de produits sont différentes. Les importations sont freinées ou

même inexistantes. La concurrence est moindre et les prix grimpent. La solution serait un alignement pur et simple sur la réglementation européenne. Berne le fait abondamment. Mais une disparition totale de ces obstacles aux échanges imposerait la modification d'une ribambelle de lois et d'ordonnances. La solution la plus simple consisterait à accepter sans autre sur le marché suisse toute marchandise autorisée à la vente dans le reste de l'Europe. C'est le fameux principe «Cassis de Dijon».

L'interdiction des importations parallèles pour les produits protégés par un brevet explique également d'importantes différences de prix avec l'Europe qui ignore cette restriction à l'intérieur de son grand marché. La

Suisse, en revanche, engrange un point en raison de son système très libéral dans le domaine des marques. Les importations parallèles sont autorisées pour les produits simplement protégés par une marque. Cet aiguillon de concurrence se fait sentir dans le marché de l'automobile. Les voitures sont chez nous meilleur marché de 8 %. Si l'on élimine l'effet de la TVA, on constate une quasi-identité de performance entre le marché suisse et européen de l'automobile.

Si l'on fait abstraction du cas particulier de la voiture, la lutte contre la vie chère consiste pratiquement à s'aligner sur les pratiques européennes. Constatons une fois de plus que la Suisse n'a que deux possibilités: être satellite ou membre de l'Union. at

## Invalidité politique

Le Conseil fédéral et Pascal Couchepin s'étaient donné un devoir ambitieux: réformer l'AI et assurer son financement. D'où deux lois, l'une sur les structures de l'assurance, l'autre sur ses ressources.

Le débat s'est déroulé dans un climat détestable, c'est-à-dire un chantage permanent. Si vous voulez que le peuple accepte la demande de financement (0,8 point de TVA), il faut prouver que les économies sont possibles. Celles-ci obtenues, et même anticipées, (les octrois de rente ayant sensiblement baissé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi!) personne ne veut prendre la responsabilité du financement. Laissons la nouvelle loi déployer ses effets. On verra plus tard. Débandade générale.

Pendant ce temps, la loi sur l'AI est contestée par référendum. Lancé par des associations de handicapés, mais pas par les associations faitières, soutenu par l'extrême gauche et des sections cantonales du PS, mais pas par les centrales. S'il aboutit, la loi sera défendue par le Conseil fédéral et la droite au nom de la lutte contre les «z'abus»; démasquer les faux handicapés, pour mieux aider les vrais. Musique connue.

La solution politique serait d'offrir en échange du durcissement de la loi au moins son financement. Le référendum pourrait être désamorcé si l'AI, dont l'efficacité dépend plus de son application que des articles de loi, voyait ses ressources assurées.

Cette contre-offensive propre à renforcer l'institution exigerait simplement que les groupes politiques mettent à l'ordre du jour la loi de financement que le Conseil fédéral a adressé au parlement. Mais tous capotent. Pascal Couchepin joue les derniers de cordée. Qu'on les mette tous à l'AI pour invalidité politique. ag